



Localisation

La formation se déroule à Paris,
dans les locaux de l'ENPC
28, rue des Saints-Pères
75007 Paris
métro : Saint-Germain-des-Prés

Admission

La formation est ouverte aux candidats possédant un diplôme d'ingénieur ou un diplôme étranger équivalent. Elle est accessible aux candidats titulaires d'un congé individuel de formation ou en cours de reconversion professionnelle.

Pour les candidats étrangers non francophones, une très bonne connaissance du français est indispensable. Ils doivent joindre à leur candidature une attestation du directeur de l'Alliance française de leur pays.

En plus des 50 places réservées aux ingénieurs du Corps des ponts et chaussées, aux ingénieurs de la Ville de Paris et aux officiers, le nombre de places offertes pour l'année 2005 – 2006 est de 20.
La sélection des candidats se fait sur dossier suivi d'un entretien.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 avril 2005.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 10 000 €.

Renseignements

S'adresser à Cathye Grébert,
Inspectrice des études

e-mail :
cathye.grebent@mail.enpc.fr
téléphone :
01 44 58 24 45
fax :
01 44 58 24 48

map

mastère spécialisé

École nationale des ponts et chaussées

28, rue des Saints-Pères – 75343 Paris cedex 07
téléphone : 01 44 58 27 00
www.enpc.fr

mastère d'action publique



ParisTech
GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS DE PARIS
PARIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY
Polytechnicum
Marne la Vallée

Le **map** est une formation post-diplôme d'ingénieur, accréditée par la conférence des grandes écoles, d'une durée de dix mois (septembre – juillet).

Sur des sujets articulant les aspects techniques, scientifiques, économiques, juridiques et sociaux, il apporte l'éclairage des sciences humaines, économiques et sociales, dont l'action publique a besoin, en même temps que les moyens en méthodes et en outils pour assumer des responsabilités d'encadrement et de gestion du changement.



mots-clefs

action publique
 équité
 éthique
 évaluation des politiques publiques
 réforme de l'État
 partenariat
 efficacité des administrations
 et des services publics
 territoires
 stratégies des firmes
 infrastructures et réseaux
 développement durable
 prévention des risques
 gestion des crises
 débat public
 principe de précaution
 décentralisation
 Union européenne
 mondialisation

Objectifs

Les finalités et les formes de l'action publique ont connu de profondes mutations sous les effets conjugués tant de la mondialisation, de la construction européenne, de la décentralisation et de la modernisation de l'État, que de l'émergence de nouvelles aspirations dans la société civile.

Grâce à une formation de haut niveau à la conduite et à l'évaluation de l'action publique, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale, au plan européen, voire international, le map prépare aux métiers de concepteur, d'opérateur ou de régulateur dans les domaines de l'habitat et du génie urbain, des transports et des réseaux, des territoires comme du développement local, de l'environnement, ou de l'économie du développement.

Ouverture sur la société contemporaine et sur ses enjeux

Les grands débats contemporains – réforme de l'État, décentralisation, développement durable, prévention et gestion des risques, principe de précaution, débat public, problématiques européennes, gouvernance mondiale – sont au cœur des semaines thématiques qui font intervenir des personnalités, françaises ou étrangères, de convictions et d'horizons divers.

Ouverture sur l'Union européenne et sur le monde

Aujourd'hui, l'action publique ne se réduit plus à l'État français. Les voies d'ouverture du map sur l'Union européenne, au premier chef, et sur la communauté internationale, sont multiples : connaissance des institutions européennes et multilatérales, comparaisons internationales, conférenciers étrangers, « missions » à l'étranger..., sans oublier la poursuite de l'apprentissage des langues.

Une formation en alternance

La pédagogie est fondée sur l'alternance entre l'enseignement à l'École et le travail personnel de recherche dans une administration, une collectivité territoriale, ou tout organisme, public ou privé, délégataire de service public, en France ou au sein de l'Union européenne, voire hors d'Europe ou dans une institution multilatérale. La « mission » s'achève par la soutenance d'une thèse professionnelle.

Quelques exemples de mission :

- effet de serre dans le bâtiment
- impact des autoroutes sur les environnements socio-économiques et naturels
- proposition pour un schéma directeur de réseau ferré d'intérêt régional
- gestion déléguée de services publics, régulation et performance
- Bruxelles : développement du tram-train
- Rome : paysage, patrimoine naturel et développement territorial
- Panama : programme de dépollution
- Berlin : partenariat public-privé et financement des transports régionaux.

Une pédagogie active

La pédagogie adoptée donne la primauté aux méthodes actives : exposés, débats, études de cas, jeux de rôle...
 Pour que les élèves s'investissent pleinement dans ces démarches, le map met à leur disposition un fonds documentaire propre, assorti d'un droit d'accès aux centres documentaires de l'ENPC et de Sciences Po, ainsi que des moyens informatiques (salle informatique, site web).

L'apprentissage du travail en équipe se fait par groupe de trois à six – les « gaap » : groupes d'analyse d'action publique – chargé de produire un mémoire collectif sur un cas réel.

Quelques exemples de gaap :

- Paris est-il mûr pour le péage urbain ?
- impact des infrastructures de transports sur le développement territorial
- desserte d'un quartier excentré : emboîtements, contradictions, complémentarités et effets des politiques publiques
- benchmarking des méthodes d'évaluation des politiques publiques en vigueur dans les pays européens.

Des parcours individualisés

L'offre de modules théoriques, de séminaires de méthodes ou d'approfondissement donne une marge de choix très étendue facilitant l'adaptation des cursus aux acquis antérieurs et aux projets professionnels.
 La construction du parcours de chacun est définie en concertation avec la direction du map et inscrite dans un contrat individuel de formation.

Une équipe pédagogique de haut niveau

Les enseignants sont des personnalités reconnues choisies dans des milieux variés :
 - grands établissements d'enseignement supérieur, français (universités de Paris Sorbonne, Versailles Saint-Quentin, Cergy-Pontoise, Aix-Marseille, Collège de France, École polytechnique, ENPC, écoles normales supérieures, instituts d'études politiques) ou étrangers (London School of Economics and Political Science, Université catholique de Louvain, Institut universitaire européen de Florence...)
 - organismes d'études et de recherche (INED, INSEE, CNRS, EHESS, OFCE)

- secteur public ou para-public : directions centrales des ministères de l'Équipement, de l'Écologie et du développement durable, de l'Économie et des finances, DATAR, agences publiques (AFD, AFSSA) ou commissions spécialisées (débat public), établissements publics d'aménagement (ville nouvelle), RATP, Conseil d'État, Cour de cassation, Conseil général des ponts et chaussées
- organisations européennes ou multilatérales (Commission européenne, Banque mondiale, ONU, Fonds monétaire international...)
- agences de coopération spécialisées (Organisation mondiale de la météorologie, Organisation de l'aviation civile internationale...)
- cabinets de conseil, etc.